

Etude de la double pénalité de pauvreté en France

2022



BCG

Action
Tank
Entreprise
& Pauvreté



Contexte et objectifs de l'étude

Illustration du mode de calcul de la double peine sur l'assurance MRH

Evaluation de la double peine (par poste budgétaire)

Evaluation globale moyenne

Evaluation globale par persona

Enseignements et prochaines étapes



Contexte et objectifs de l'étude

Illustration du mode de calcul de la double peine sur l'assurance MRH

Evaluation de la double peine (par poste budgétaire)

Evaluation globale moyenne

Evaluation globale par persona

Enseignements et prochaines étapes

La **double peine**¹, un phénomène économique qui affecte les ménages les plus pauvres



Un surplus de dépenses pour les ménages pauvres :

- Pour la même unité de consommation, ces ménages paient un supplément par rapport aux ménages “médians”



Qui s'applique de manière **hétérogène** sur la population pauvre selon :

- Les caractéristiques des ménages (localisation, équipements,...)
- Les postes de dépenses

1. On désignera par “double peine” de pauvreté le phénomène économique et les mécanismes conduisant à des effets de « double pénalité » de pauvreté éprouvé par les ménages pauvres, en valeur, soit un surplus de dépense pour une même unité de consommation.

La double peine de pauvreté repose sur la notion de prix par unité de consommation et s'affranchit des quantités

$$\text{Prix par unité de consommation} = \frac{\text{Prix payé}}{\text{Unités consommées}}$$

L'objectif est de s'affranchir de la notion de quantité consommée, qui varie fortement selon les déciles de niveau de vie. Le premier décile consommant moins, il est plus sensible aux coûts fixes qui composent le prix des biens ou services.

Définir ce qui constitue une unité de consommation, selon les catégories de dépense, n'est pas toujours trivial. Cet exercice de définition est un aspect important de l'étude : les unités de consommation choisies (par exemple, prix de l'assurance au kilomètre, prix du loyer par m²,...) sont définies pour chacune des catégories de dépense étudiées.

La double peine est provoquée par quatre facteurs



Un effet de volume : les coûts fixes créent une double pénalité pour les ménages consommant des petits volumes (par exemple, effet de surface des logements, qui impacte le coût unitaire des loyers, de l'assurance habitation).



Un effet d'exclusion : le profil de risque, le manque de trésorerie des ménages pauvres ne leur permet pas d'accéder à des biens de qualité moyenne (par exemple, effet d'exclusion dans l'immobilier, obsolescence ou absence d'électroménager).



Un manque d'informations ou des biais cognitifs : par manque d'information les ménages pauvres ont des comportements de consommation qui ne sont pas en leur faveur (par exemple, mauvais dimensionnement de leur assurance par rapport à leur besoin, malendettement).



Un effet de localisation : conséquence directe de l'effet d'exclusion sur l'immobilier, les ménages pauvres sont pénalisés par leur localisation (par exemple, surprime sur les assurances).

Une étude aux objectifs multiples...

1

Identifier et décrire les mécanismes à l'œuvre

- Le principal objectif de l'étude est de comprendre les mécanismes à l'œuvre dans la construction de la double peine et d'aller au-delà des préjugés que l'on peut avoir en :
 - **Construisant une base de faits** et de cas de double peine
 - **Mettant en lumière les doubles pénalités éprouvées les plus importantes**

2

Quantifier les doubles peines identifiées

- Afin de comprendre le poids de chacune de ces doubles peines dans le budget des ménages pauvres, l'objectif est de proposer :
 - **Une approche pour estimer l'impact** du mécanisme sur le budget des ménages les plus pauvres
 - **Un impact en pourcentage** sur le budget final

3

Les illustrer à travers des personas

- La double peine touche de façon plus ou moins forte les ménages pauvres. Afin de percevoir l'hétérogénéité de son impact, une illustration est réalisée à travers des personas, exemples de ménages :
 - **Repris de l'étude de 2011**
 - **Nouveaux** afin d'avoir une image plus contrastée des situations existantes

4

Comparer les résultats à l'existant

- Afin de mettre cette étude en perspective, des comparaisons sont établies :
 - **Une comparaison historique** avec l'étude effectuée en 2011
 - **Une comparaison géographique**, avec la prise en compte d'études réalisées au Royaume-Uni sur le sujet

...centrée sur une comparaison entre les coûts par unité de consommation pour les ménages du premier décile de niveau de vie (ménages pauvres) et ceux du cinquième décile (ménages "moyens")



Premier décile de niveau de vie

- Cette étude se concentre sur le premier décile de niveau de vie, désigné dans cette étude par "ménages pauvres", sauf indication contraire.
- Si certains ménages des déciles 2 et 3 peuvent être en situation de pauvreté, tous ne sont pas éligibles aux aides sociales et dispositifs pris en compte dans cette étude (mécanismes compensatoires). Nous centrons donc l'étude sur le décile 1, et ne mettons pas en lumière ces effets de seuil.



Ménage "moyen"

- Les coûts par unité de consommation pour les ménages du premier décile sont comparés à ceux d'un ménage « moyen ». Pour définir le ménage "moyen" et calculer les coûts par unité de consommation correspondants, on utilise ici les déciles 5 à 10 (moyennes de consommation et de coûts).
- On considère uniquement les déciles 5 à 10 afin d'écartier tous les ménages potentiellement victimes de double pénalité de pauvreté, ce qui pourrait être le cas pour les ménages des déciles 2,3 et 4 de niveau de vie.

Quatre sources d'information pour la construction du rapport

Enquête INSEE

- INSEE Budget Ménages 2017
- INSEE Enquête Logement 2017 (base 2013)
- INSEE Mobilité des personnes
- ...

Connaissance interne

- Rapport Mobilité Action Tank
- Expertise BCG & Action Tank
- ...

Autres études

- Rapports ministériels
 - Ministère de la transition
 - Ministère des finances
- Rapports Banque de France
- ...

Analyses complémentaires

- Analyse de l'offre existante
 - Prix
 - Géographie
- ...

- En utilisant les données de l'INSEE et les enquêtes d'instituts, on s'expose à des **anachronies** (rapport sur le logement avec une base 2013). **Les sources et la date des données sont précisées** dans chaque cas.
- On utilise **les données les plus récentes disponibles** pour chaque domaine.
- **Les analyses complémentaires et calculs menés sont aussi détaillés** dans le rapport.

Le poids relatif des dépenses étudiées en 2011 a peu évolué pour les ménages pauvres en dix ans

Evolution des catégories étudiées et de leur part dans les dépenses des ménages du premier décile¹ de niveau de vie (en €)



1. INSEE, Enquête Budget de famille, 2017 & analyse BCG



Contexte et objectifs de l'étude

Illustration du mode de calcul de la double peine sur l'assurance MRH

Evaluation de la double peine (par poste budgétaire)

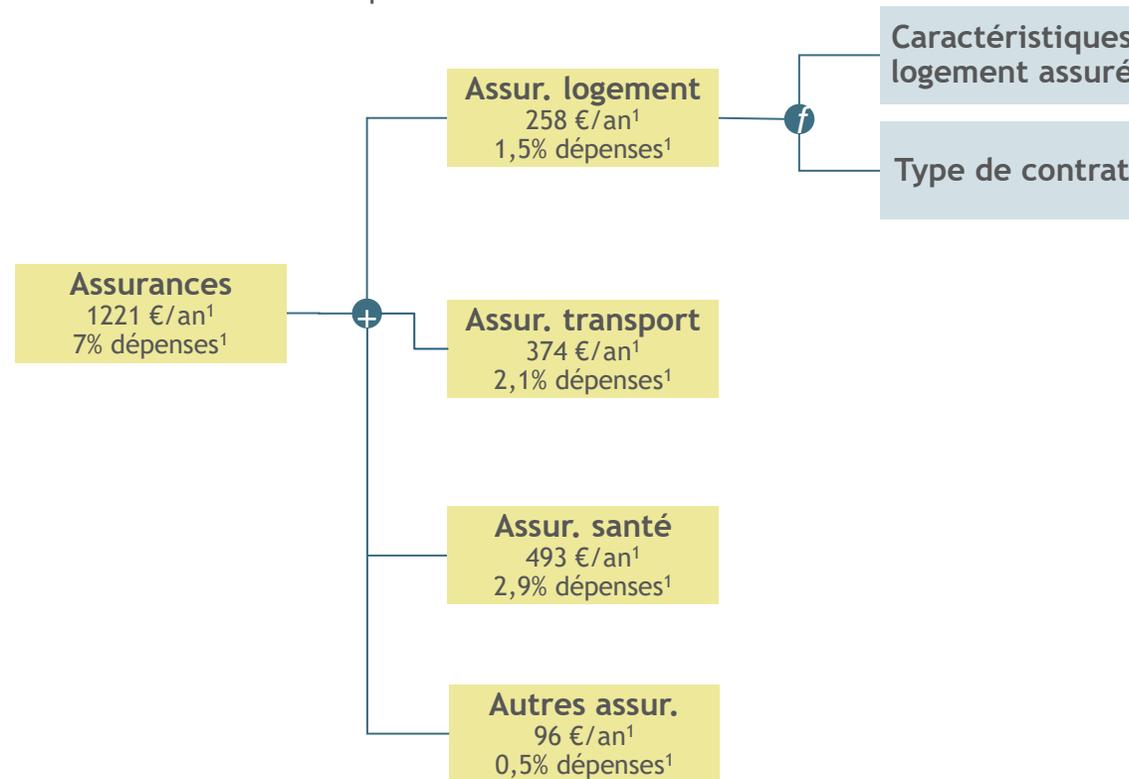
Evaluation globale moyenne

Evaluation globale par persona

Enseignements et prochaines étapes

Dépenses en assurances

A partir de la décomposition des dépenses proposée par l'enquête *Budget de famille* de l'INSEE (en jaune), on étudiera les dépenses des ménages du premier décile en décomposant par type de contrat et caractéristiques du bien assuré.



L'assurance habitation évaluée selon des facteurs multiples



La géolocalisation du bien assuré (commune et quartier du bien) ainsi que la **sinistralité de la zone**



Type de logement (collectif, individuel) & **risque de sinistre**



Caractéristiques du logement (surface, nombre de pièces, équipements)



Statut d'occupation (locataire, propriétaire)



Autres caractéristiques prises en comptes

L'assurance MRH

Hypothèses utilisées

L'assurance multirisque habitation (MRH) est une assurance multiple qui rend sa lecture et l'étude des doubles peines difficile. De manière simple, on la décompose en :

- **Assurance habitation** qui permet d'assurer son logement des différents sinistres
- **Assurance responsabilité civile**

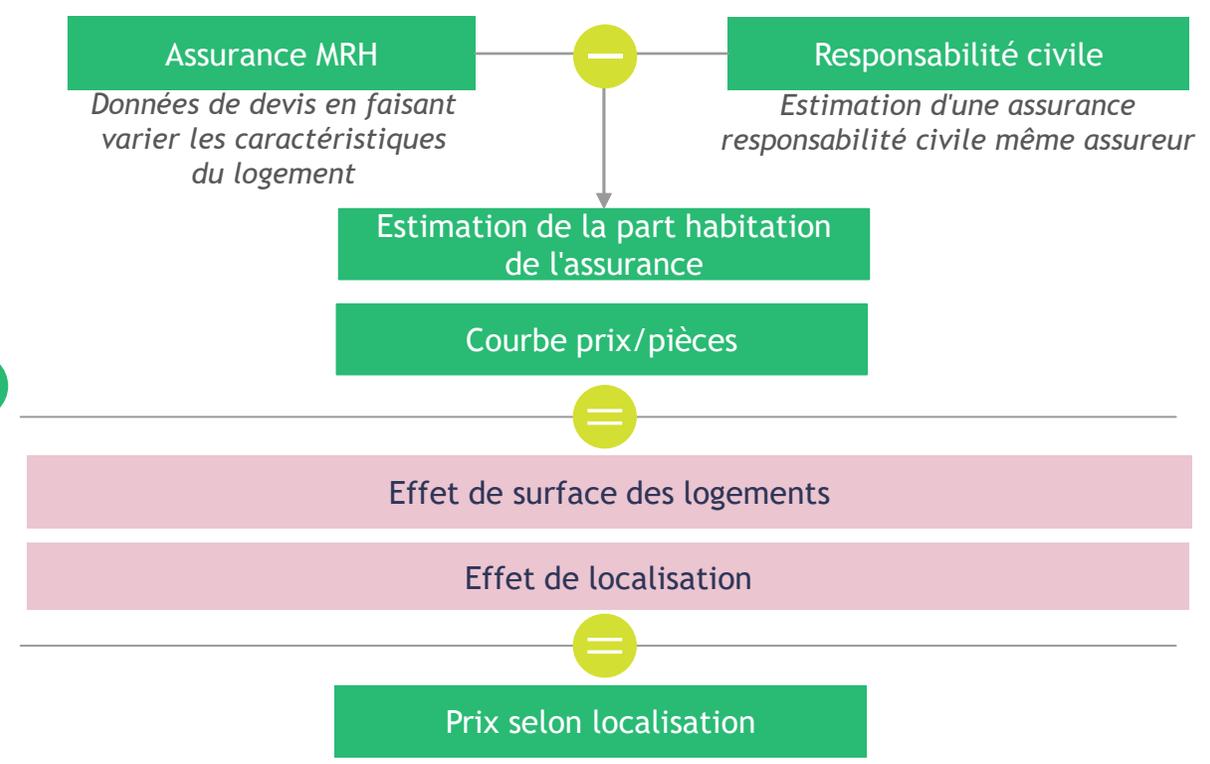
Comme mentionné précédemment, la tarification est construite en fonction d'une multitude de facteurs. On s'intéressera à plusieurs facteurs de manière approfondie :

- **La géolocalisation du bien**
- **Les caractéristiques du bien** en termes de surface et de nombre de pièces

On suit la méthodologie suivante :

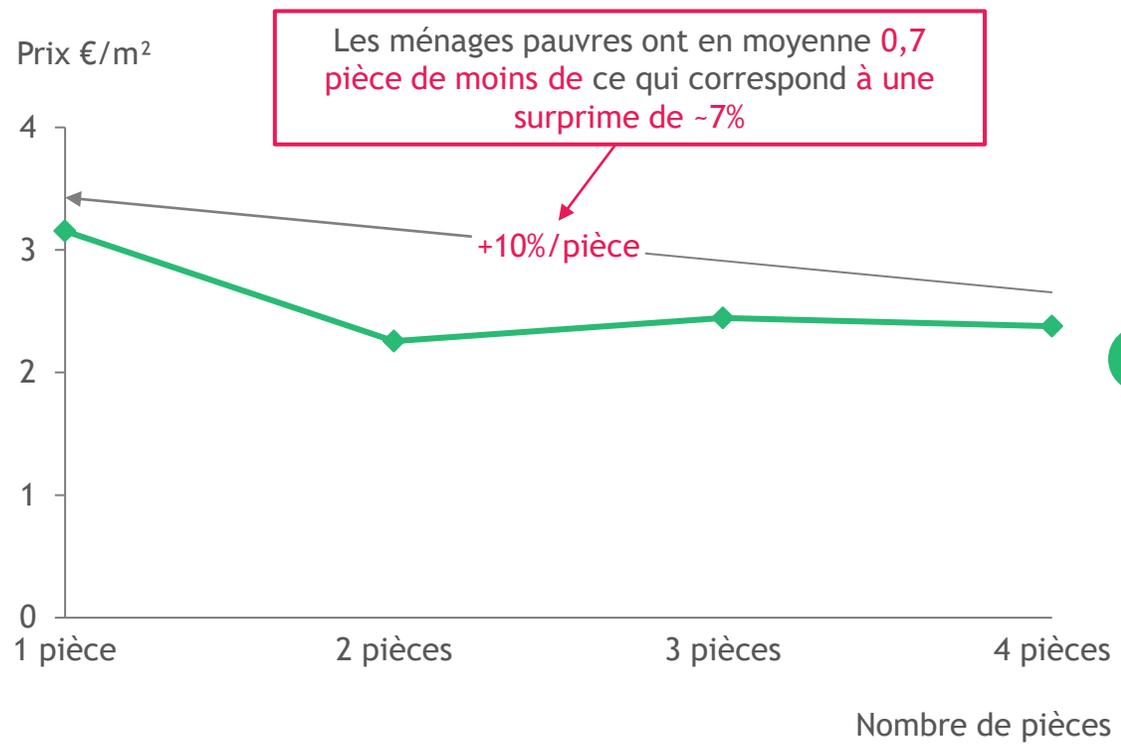
- Pour le calcul de l'effet de surface, on prendra un logement standard dont on fera varier uniquement la surface/nombre de pièces pour avoir la courbe de prix (on retirera le coût d'une assurance responsabilité civile seule estimée par devis)
- Pour l'effet de localisation, on considèrera le même bien, dont on fera varier la localisation (centre urbain, périurbain, zone urbaine prioritaire)

Méthodologie de calcul



Soumis à l'effet de surface, les ménages pauvres subissent une double peine de ~7% sur l'assurance habitation

Une évolution du prix de l'assurance habitation en fonction de la surface (en m²)¹⁻² défavorable aux ménages pauvres...



... que l'on peut expliquer par la structure de coût de l'assurance

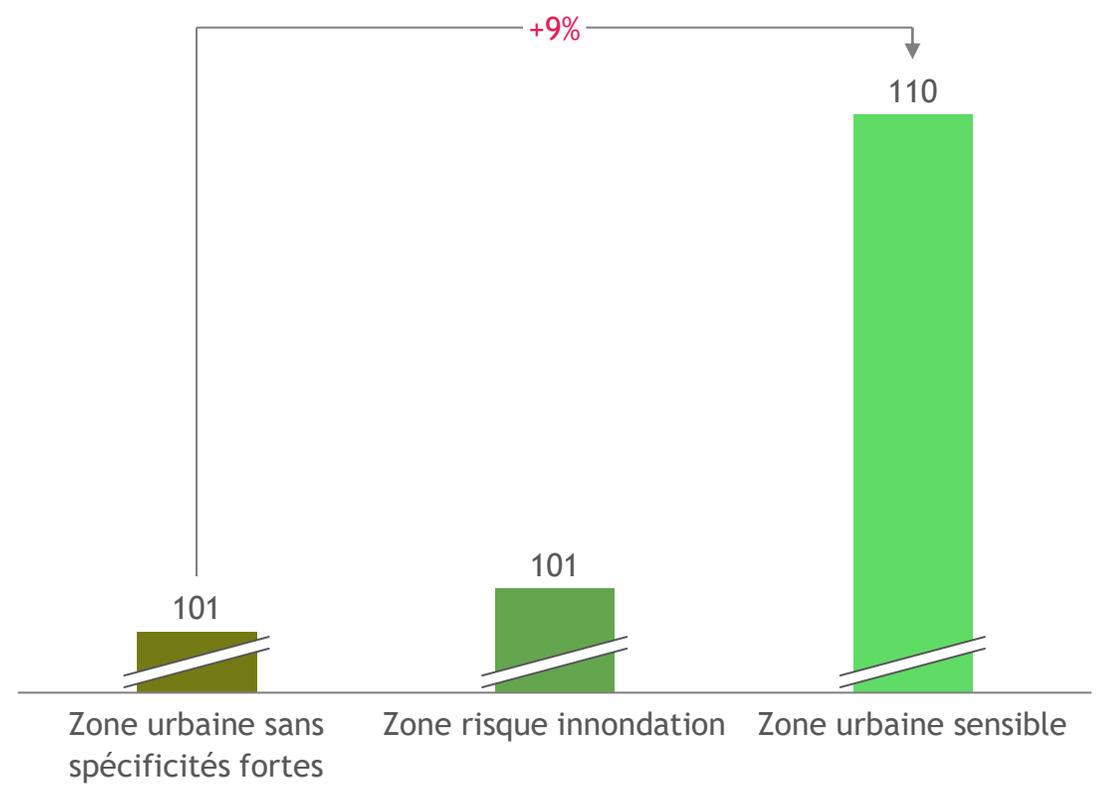
- Il existe des **coûts fixes aux assurances**, des coûts de distribution qui ne peuvent pas être compressés et qui pénalisent les surfaces les plus faibles
- Certains **équipements ne dépendent pas de la surface du logement (par exemple, chauffe-eau)** et représentent des coûts fixes dans l'assurance du logement

~7%
de double pénalité totale² sur l'assurance

1. Devis fait pour une habitation à localisation, valeurs des biens et caractéristiques (étage, balcon ou non) constantes, auprès de dix assureurs. On a ensuite utilisé la moyenne de ces devis; 2. Prise en compte d'une assurance responsabilité civile calculée à partir des prix moyens du marché obtenus auprès de cinq assureurs.

Soumis à l'effet d'exclusion, les ménages pauvres ont des localisations qui peuvent mener à une surprime de ~9% sur leur assurance

Une évolution du prix¹ de l'assurance habitation en fonction de la localisation ...



... qui est un des facteurs exogènes à l'assurance

- C'est une conséquence directe de l'effet d'exclusion (mentionné dans la partie logement) qui mène à des primes plus importantes pour les ménages moins bien situés. Il n'est pas possible de quantifier cet effet, par manque de sources.
- L'âge du logement et sa sinistralité concourt à une augmentation des primes pour les ménages pauvres (plus de risques d'incendie, de dégâts des eaux,..).

Jusqu'à
~9%
de double
peine sur
l'assurance



1. Devis fait pour une habitation à localisation, valeurs des biens et caractéristiques (étage, balcon ou non) constantes, auprès de dix assureurs. On a ensuite utilisé la moyenne de ces devis

La difficulté à choisir ses garanties peut aussi générer une sur ou une sous-protection des ménages pauvres, qui sont moins enclins à résilier leur contrat

Une multitude de garanties et une difficulté à comprendre ce qui est couvert...

Liste des garanties possibles sur une assurance habitation

- Garantie responsabilité civile
- Garantie incendie, dégâts des eaux, catastrophe naturelle, bris de glace et garantie équipements
- Garantie vol, cambriolage et vandalisme
- ...

Des ménages qui ont du mal à choisir et à changer d'assurances



1. Des garanties peu lisibles...

- 34% des ménages pauvres² pensent que les contrats sont difficiles à comprendre (*même taux que le ménage moyen*)

2. ...et difficiles à comparer entre elles

- 36% des pauvres² considèrent qu'il est difficile de comparer les garanties entre elles (*même taux que le ménage moyen*)

3. Une difficulté à résilier perçue

- 25% des ménages pauvres² considèrent qu'il est difficile de résilier une assurance, plus que les 18% des ménages moyens qui changent plus souvent d'offre

...qui rend difficile le choix d'une offre en adéquation avec les besoins et conduit à deux effets

Un souscription à des garanties plus fortes que le besoin réel

- Parce que contraint par l'offre : valeur des biens garantis avec des paliers les plus bas sont autour de 10 000 euros de biens garantis. Une ménage pourrait avoir besoin d'un montant moindre à garantir
- Par manque de compréhension ou par choix personnel

Un souscription à des garanties moins fortes que le besoin réel

- En souscrivant aux assurances les moins chères possédant des franchises importantes sur certains types de sinistres, les ménages s'exposent aussi à des sinistres difficilement gérables

1. CREDOC, 2020 2. Définis ici seulement comme les allocataires de minima sociaux



Contexte et objectifs de l'étude

Illustration du mode de calcul de la double peine sur l'assurance MRH

Evaluation de la double peine (par poste budgétaire)

Evaluation globale moyenne

Evaluation globale par persona

Enseignements et prochaines étapes

Concernant les dépenses de logement, une double pénalité surcompensée par les aides pour le premier décile de revenus

	Mécanisme	Impact	Leviers	Cible (% du D1)
Double peine	 <p>L'effet de surface, lié au fait que les ménages pauvres ont des surfaces plus petites, et qui s'applique à l'ensemble des locataires du parc privé</p>	 <p>~10 % sur le loyer moyen</p>	 <p>Un encadrement des loyers existe déjà et paraît compliqué à intensifier sur le parc privé</p>	 <p>Locataires parc privé (~42%)</p>
	 <p>L'effet d'exclusion, lié au fait que les ménages pauvres sont exclus des meilleurs biens du marché</p>	 <p>~1,5 % sur le loyer moyen</p>	 <p>Cet effet d'exclusion s'atténuerait avec la rénovation du parc actuel de logement, (<i>scénario Rénovons</i>) ou avec la mise en place de garanties de type <i>Visale</i> pour ne plus désavantager les ménages pauvres, à iso-loyer</p>	 <p>Locataires (~76%)</p>
Compensations	 <p>Un meilleur accès aux logements sociaux ainsi que des tarifs préférentiels dans le parc social permettent une compensation forte au global sur les loyers des ménages du premier décile</p>	 <p>~12 % sur le loyer moyen</p>		 <p>Locataires (~76%)</p>
	 <p>Des aides aux logement qui surcompensent les différentes doubles peines</p>	 <p>~45 % sur le loyer moyen</p>		 <p>Locataires (~76%)</p>

Un double peine sur les charges du logement essentiellement issue de la mauvaise isolation des logements et de la tarification du gaz

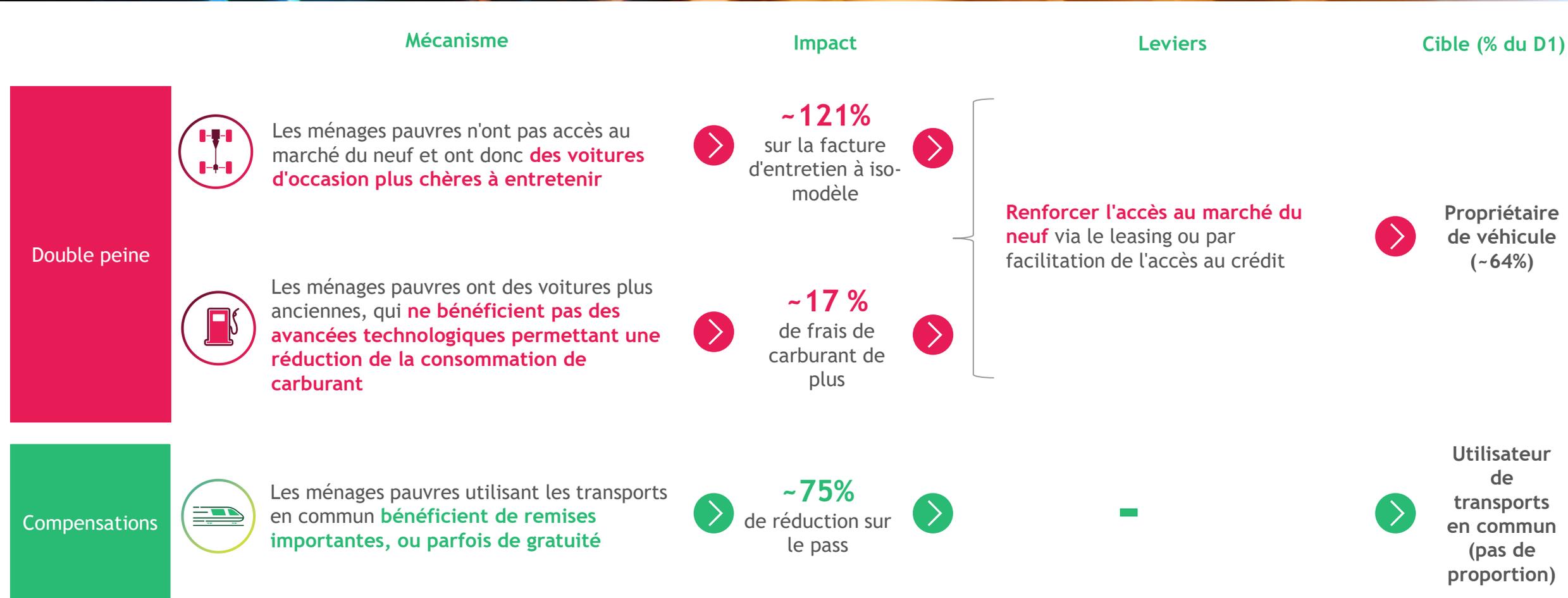
Double peine

Compensations

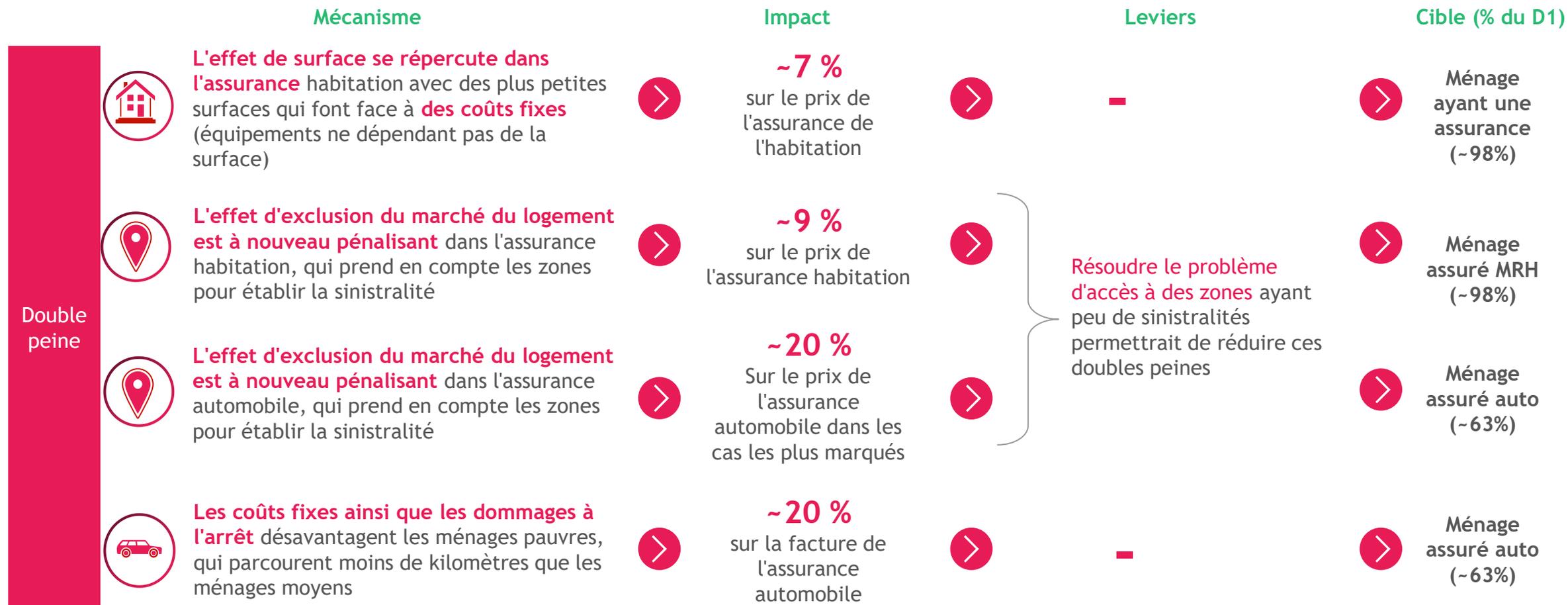
	Mécanisme		Impact		Leviers		Cible (% du D1)
Double peine	 La part d'abonnement fixe ainsi que la plus faible consommation des ménages pauvres induit une double peine	➤	~13 % sur la facture gaz des ménages équipés	➤	S'inspirer de la tarification de l'électricité (part fixe selon la consommation) pour ne pas pénaliser les consommateurs les plus sobres (faibles consommations)	➤	Ménages au gaz (~35%)
	 La fracture du numérique prive d'accès les ménages les plus pauvres aux meilleurs tarifs, disponibles en ligne	➤	~10 % sur la facture électrique	➤	Assurer un accès simplifié pour la souscription	➤	Exclus du numérique (~8%)
	 Les logements des ménages pauvres étant moins bien isolés, la consommation au m ² est plus élevée, entraînant hausse de la facture ou privations	➤	~11 % en plus sur la facture énergétique dans le parc privé	➤	Rénover le parc de logement en se concentrant sur les passoires thermiques	➤	Locataires parc privé (~42%)
Compensations	 Remplaçant les tarifs sociaux, le chèque énergie permet de subventionner les dépenses des ménages	➤	~10 % sur la facture énergétique	➤	Renforcer l'utilisation du chèque pour compenser les autres doubles peines. Il y a toujours 25% de non-recours ¹ principalement dû à la non réception (10%) à une perte (4%) et à une non-connaissance du dispositif (3%)	➤	D1

1. Ministère de la transition écologique 2019

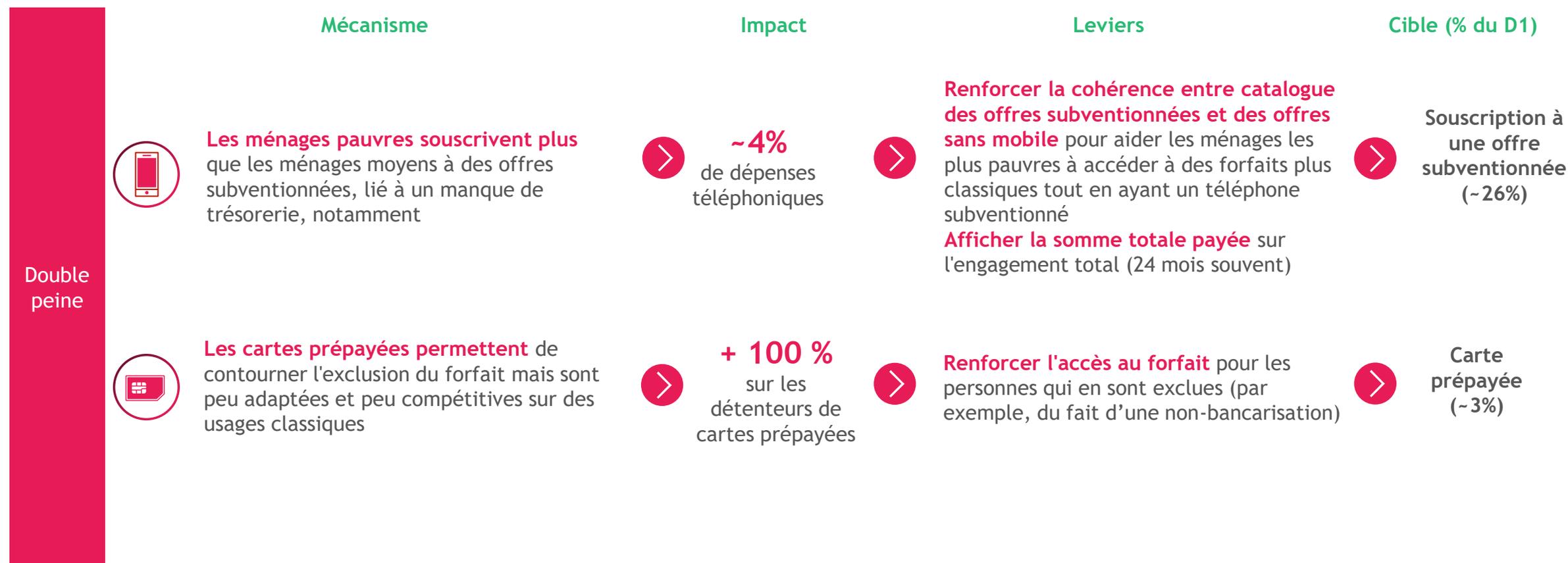
En matière de transports, une double peine totale de ~6% sur les dépenses liées aux véhicules personnels



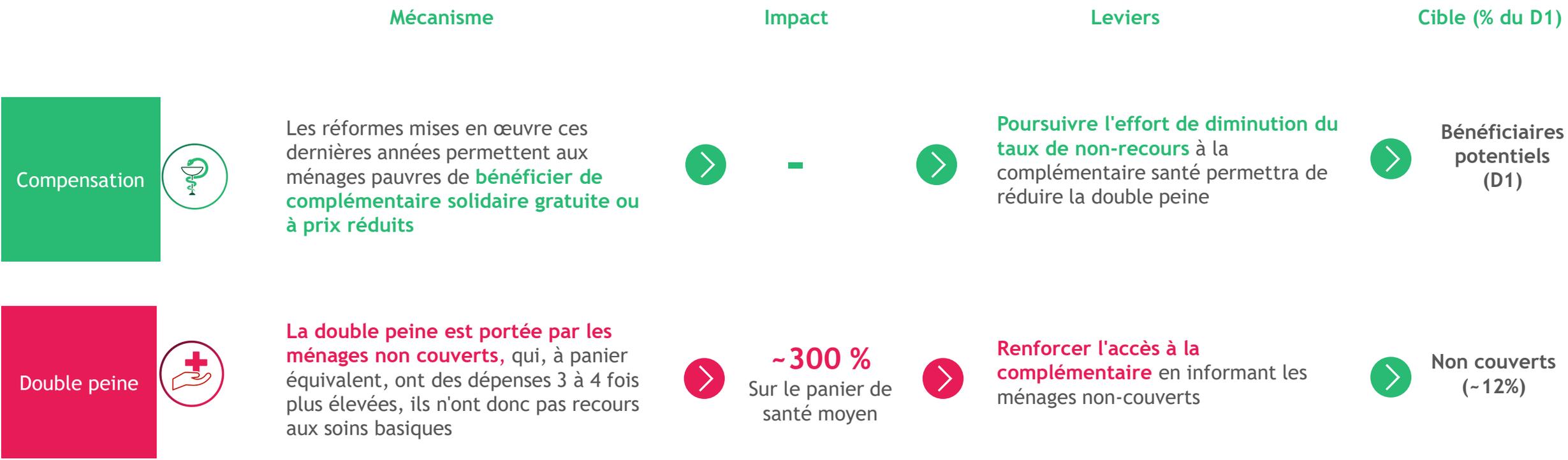
Les double peines dans le secteur de l'assurance trouvent leurs racines dans les coûts fixes des assurances et dans le profil de risque des assurés



Dans le domaine des communications, des doubles peines importantes appliquées sur une petite partie des ménages pauvres



En matière de dépenses de santé, une double peine éprouvée par les ménages non couverts en complémentaire santé



L'exclusion et le profil de risque des ménages les plus pauvres sont sources de double peine dans le crédit

	Mécanisme	Impact	Leviers	Cible (% du D1)
Double peine	 <p>L'effet de surface est aussi présent à l'achat puisque des biens de plus petite taille sont plus chers au m²</p>	 <p>~4% De double peine à l'achat</p> 	-	 <p>Détenteur d'un crédit (~12%)</p>
	 <p>Le profil de risque des ménages pauvres les oblige à financer leurs achats immobiliers avec des taux d'intérêt plus importants (assurances complémentaires,...)</p>	 <p>~2 % De double peine sur les taux</p> 	-	
	 <p>Les ménages pauvres souscrivent plus souvent à du crédit renouvelable pour consommer, ce qui mécaniquement relève le taux moyen de leurs crédits à la consommation</p>	 <p>~1,5% de double peine sur les taux</p> 	-	 <p>Utilisateur de crédit à la consommation (14%)</p>



Contexte et objectifs de l'étude

Illustration du mode de calcul de la double peine sur l'assurance MRH

Evaluation de la double peine (par poste budgétaire)

Evaluation globale moyenne

Evaluation globale par persona

Enseignements et prochaines étapes

Une double-peine moyenne de 0,6% des dépenses pour les ménages pauvres, mais qui masque des disparités importantes selon les profils de consommation

Catégorie	Compensation		Double peine		% des dépenses totales
Loyer	36 %	—	10,5 %	⊗	20 %
Charges	9%	—	13%	⊗	10 %
Transports	Pas de compensation étudiée	—	13,5 %	⊗	13%
Assurances	Pas de compensation étudiée	—	16%	⊗	7%
Communications	Pas de compensation étudiée	—	2,5%	⊗	3%
Santé	Pas de compensation étudiée	—	35%	⊗	1,5 %
Remb. emprunts	Pas de compensation étudiée	—	29%	⊗	5,9 %
	8,1 % de compensation		8,7 % de double peine		

8,7%
de double peine « brute » moyenne au total

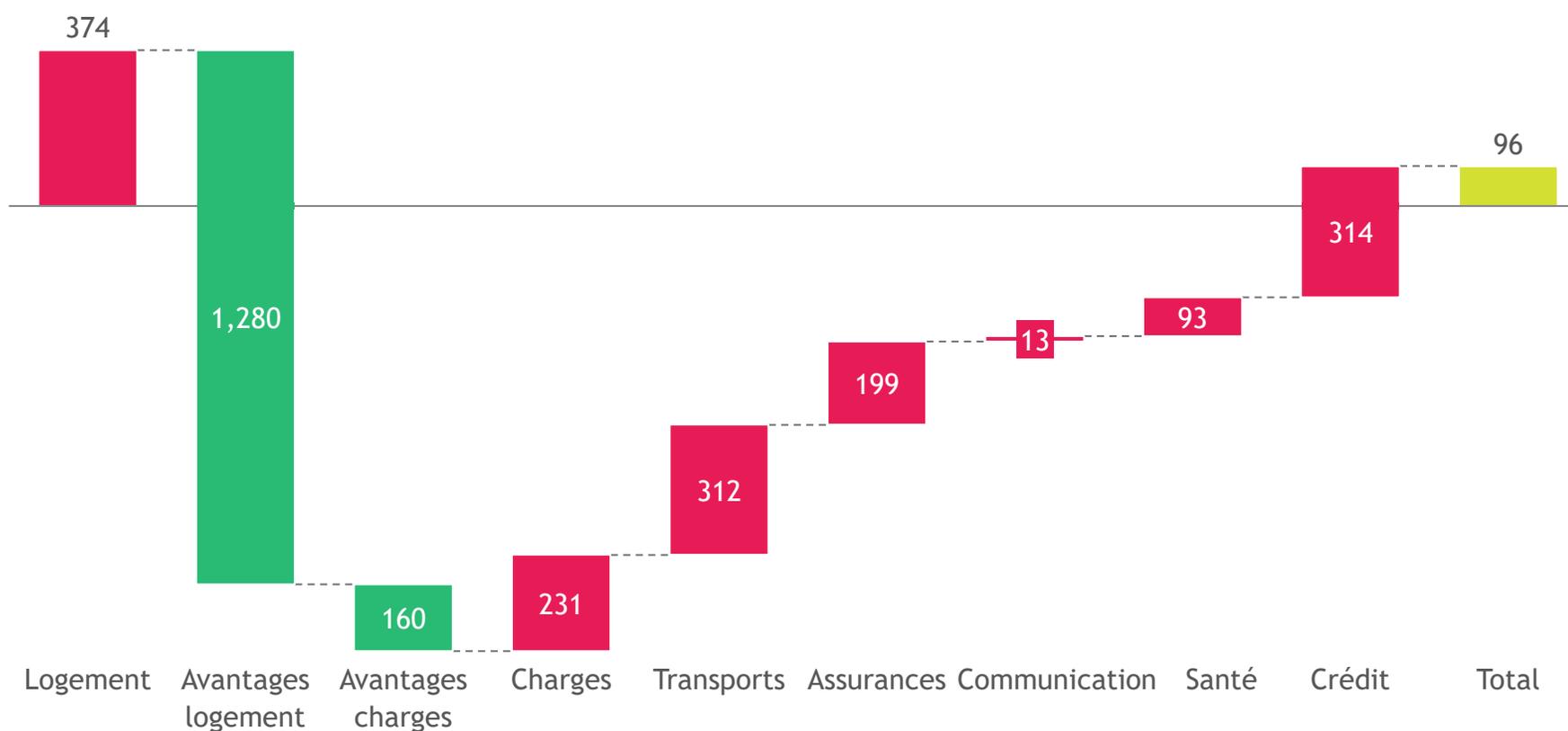
0,6%
de double peine « nette » moyenne au total

Deux considérations sont importantes pour la lecture de ces résultats :

- Les ménages du premier décile de niveau de vie bénéficient du maximum d'aides - on **n'étudie donc pas les effets de seuil ici**
- Ce sont des moyennes d'effets - **la réalité est donc plus contrastée, avec des ménages dont la double peine est surcompensée et d'autres qui y sont très exposés. Les personas étudiés dans la section suivante permettent de mettre en lumière ces disparités.**

Une double pénalité moyenne de 96€, avec certaines catégories de dépenses particulièrement génératrices de double-pénalité, en valeur

Double peine annuelle pour un ménage du premier décile de niveau de vie (en euros)



1536€

de double pénalité
« brute » moyenne
par an pour le
premier décile de
niveau de vie

96€

de double pénalité
« nette » moyenne
par an pour le
premier décile de
niveau de vie



Contexte et objectifs de l'étude

Illustration du mode de calcul de la double peine sur l'assurance MRH

Evaluation de la double peine (par poste budgétaire)

Evaluation globale moyenne

Evaluation globale par persona

Enseignements et prochaines étapes

Différents « personas » étudiés, pour mieux rendre compte de la réalité d'une double-pénalité éprouvée (1/2)



Ménage A (couple avec un enfant)



Ménage B (couple avec un enfant)



Ménage C (couple avec un enfant)

Caractéristiques

Revenus disponibles annuels

- 40 000 €/an (5^{ème} décile)
- Revenus d'activité principalement
- 21 000 €/an (proche 1^{er} décile)
- Revenus d'activité principalement
- 21 000 €/an (proche 1^{er} décile)
- Revenus d'activité principalement

Caractéristiques logement

- Locataire dans le parc privé
- Appartement, 3 pièces, 80m²
- Chauffage au gaz
- Etiquette énergétique logement : B
- Construction récente
- Locataire dans le parc privé
- Appartement, 2 pièces, 45m²
- Chauffage au gaz
- Etiquette énergétique logement : E
- Construction de plus de 15 ans
- Propriétaire, crédit immobilier en cours
- Appartement, 2 pièces, 70m²
- Chauffage au gaz
- Étiquette énergétique logement : E
- Construction de 30 ans et plus

Véhicule (le cas échéant)

- Voiture - âge : 10 ans
- 10 000 km/an parcourus
- Voiture - âge : 15 ans
- 8 000 km / an parcourus
- Pas de voiture

Dépenses (double pénalité)



Loyer	10 €/m ² /mois	14,8 €/m ² /mois	(+2580 €/an)	Pas de loyer
Aides au logement	0 €/an	624 €/an	(-624€/an)	0€/an
Gaz	92 €/MWh	95 €/MWh	(+17,5€/an ⁴)	95 €/MWh (+27€/an ¹)
Electricité	0,19 €/kWh	0,19€/kWh		0,19 €/kWh
Chèque énergie	Non éligible	Non éligible		Non éligible
Assurance habitation	1,65 €/m ² /an	1,98 €/m ² /an	(+26€/an)	1,73 €/m ² /an (+7€/an)
Assurance automobile	2,9 cts€/km	3,36 cts€/km	(+37€/an)	Pas de voiture
Essence voiture	0,08 €/km	0,10 €/km	(+120€/an)	Pas de voiture
Entretien voiture	114 €/an/véhicule	250 €/an/véhicule	(+136€/an)	Pas de voiture
Crédit immobilier	3,4 €/mois/m ²	Pas de crédit		3,9 €/mois/m ² (+314€/an)
Crédit consommation	Pas de crédit	Pas de crédit		Pas de crédit
Total			(+2294€/an) soit 11% des dépenses	(+349€/an) soit 2% des dépenses

Différents « personas » étudiés, pour mieux rendre compte de la réalité d'une double-pénalité éprouvée (2/2)



Ménage D (famille monoparentale)

- 13 550 €/an (proche 1^{er} décile)
- Prestations sociales (RSA et aides)
- Locataires dans le parc social
- Appartement, 2 pièces, 40m²
- Chauffage au gaz
- Etiquette énergétique logement : E
- Construction de plus de 15 ans
- Voiture - âge : 15 ans
- 10 000 km / an parcourus
- Crédit consommation en cours



Ménage E (personne seule)

- 12 500€/an (proche seuil de pauvreté)
- Revenu d'activité (4/5 SMIC)
- Locataire dans le parc privé
- Appartement, 2 pièces, 25 m²
- Chauffage à l'électricité
- Etiquette énergétique logement : E
- Construction de plus de 15 ans
- Localisation en Z.U.P.
- Voiture - âge : 15 ans
- 10 000 km / an parcourus



Ménage F (couple senior)

- 13 800€/an (proche seuil de pauvreté)
- Pensions de retraite
- Propriétaire (pas de crédit immobilier)
- Maison, 2 pièces, 70m²
- Chauffage au gaz
- Étiquette énergétique logement : E
- Construction de 30 ans et plus
- Pas de voiture
- Pas d'utilisation d'internet / digital

Caractéristiques

Revenus disponibles annuels

Caractéristiques logement

Véhicule (le cas échéant)

Autres caractéristiques

Dépenses (double pénalité)



Loyer	5,6 €/m ² /mois	<i>(-2112€/an)</i>	18,1 €/m ² /mois	<i>(+2436 €/an)</i>	Pas de loyer
Aides au logement	255€/mois	<i>(-3060€/an)</i>	97 €/mois	<i>(-1164€/an)</i>	0€/an
Gaz	90€/Mwh	<i>(+458€/an)⁴</i>	Pas de chauffage au gaz		90 €/Mwh ⁴ <i>(+1521€/an)⁴</i>
Electricité	0,19€/kWh		0,19€/MWh		0,22 €/MWh <i>(+60€/an)</i>
Chèque énergie	63 €/an	<i>(-63€/an)</i>	63 €/an	<i>(-63€/an)</i>	Non éligible
Assurance habitation	2,7 €/m ² /an	<i>(+46€/an)</i>	2,7 €/m ² /an	<i>(+69€/an)</i>	3 €/m ² /an <i>(+96€/an)</i>
Assurance automobile	4,7 cts€/km	<i>(+180€/an)</i>	7,83 cts€/km	<i>(+493€/an)</i>	Pas de voiture
Essence voiture	0,10€/km	<i>(+151€/an)</i>	0,10 €/km	<i>(+150€/an)</i>	Pas de voiture
Entretien voiture	250€/an/véhicule	<i>(+136€/an)</i>	250 €/an/véhicule	<i>(+136€/an)</i>	Pas de voiture
Crédit immobilier	Pas de crédit		Pas de crédit		Pas de crédit
Crédit consommation	48€/an	<i>(+48€/an)</i>	Pas de crédit		Pas de crédit
Total		<i>(-4216€/an) soit -31% des dépenses</i>		<i>(+2058€) soit 17% des dépenses</i>	<i>(+1677€/an) soit 8% des dépenses</i>



Contexte et objectifs de l'étude

Illustration du mode de calcul de la double peine sur l'assurance MRH

Evaluation de la double peine (par poste budgétaire)

Evaluation globale moyenne

Evaluation globale par persona

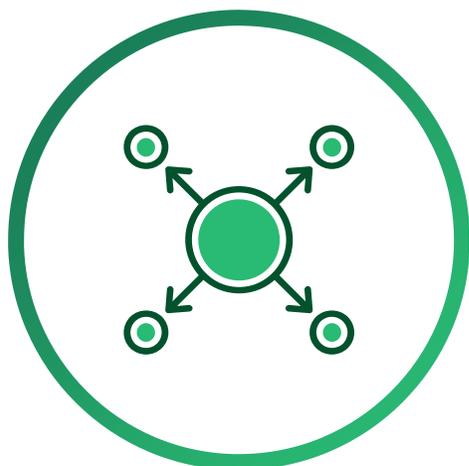
Enseignements et prochaines étapes

Des double peines réparties sur toutes les catégories de dépenses



Logement- Loyers	Effet de surface sur des logements plus petits	Effet d'exclusion avec plus de facteurs d'inconfort		
Logement- Charges	Tarification du gaz pénalisant pour les petits consommateurs	Isolation thermique moins bonne , ce qui engendre une surconsommation		
Santé			Non recours à la complémentaire santé	
Transports		Effet d'exclusion du marché des véhicules neufs		
Crédit	Effet de surface sur des logements plus petits		Malendettement et surutilisation du crédit renouvelable	
Assurances	Effet de surface sur des logements plus petits	Surprime due à la sinistralité (profil de risque défavorable)	Sur ou sous protection des ménages	Surprime due à la localisation en assurance multirisque habitation
Communications		Carte prépayée pour les personnes qui ont des difficultés d'accès à des forfaits classiques	Manque d'information sur les offres (accès aux offres les plus avantageuses)	

... Que l'on peut classer en trois grandes catégories de doubles pénalités



Des doubles pénalités sources

- La typologie d'habitation, l'exclusion du marché de l'immobilier et du marché du neuf de l'automobile sont source d'importantes doubles pénalités



...Répliquées dans d'autres domaines

- L'effet d'exclusion joue fortement sur les assurances (sinistralité selon la localisation, effet de surface), l'énergie (mauvaise isolation thermique,...) et le crédit (effet de surface)



...parallèlement à des peines très ciblées

- Les ménages pauvres sont parfois surreprésentés en ce qui concerne certaines modalités de consommation, qui créent des doubles peines additionnelles (santé avec la couverture complémentaire, communication avec les cartes prépayées,..)

Une réduction de la double peine dans la dernière décennie, grâce aux secteurs public et privé



Via une compétitivité accrue

- Dans les télécommunications, l'entrée de Free a permis de diminuer la double peine associée à la consommation de données mais aussi aux offres subventionnées



Via de nombreuses réformes

- La mise en place de plusieurs dispositifs ont permis de mieux compenser certaines doubles peines : 100% Santé, le chèque énergie, la réforme sur les frais bancaires, l'accélération de la rénovation des bâtiments ou encore le maintien du prêt d'accèsion solidaire

Disclaimer

The services and materials provided by Boston Consulting Group (BCG) are subject to BCG's Standard Terms (a copy of which is available upon request) or such other agreement as may have been previously executed by BCG. BCG does not provide legal, accounting, or tax advice. The Client is responsible for obtaining independent advice concerning these matters. This advice may affect the guidance given by BCG. Further, BCG has made no undertaking to update these materials after the date hereof, notwithstanding that such information may become outdated or inaccurate.

The materials contained in this presentation are designed for the sole use by the board of directors or senior management of the Client and solely for the limited purposes described in the presentation. The materials shall not be copied or given to any person or entity other than the Client ("Third Party") without the prior written consent of BCG. These materials serve only as the focus for discussion; they are incomplete without the accompanying oral commentary and may not be relied on as a stand-alone document. Further, Third Parties may not, and it is unreasonable for any Third Party to, rely on these materials for any purpose whatsoever. To the fullest extent permitted by law (and except to the extent otherwise agreed in a signed writing by BCG), BCG shall have no liability whatsoever to any Third Party, and any Third Party hereby waives any rights and claims it may have at any time against BCG with regard to the services, this presentation, or other materials, including the accuracy or completeness thereof. Receipt and review of this document shall be deemed agreement with and consideration for the foregoing.

BCG does not provide fairness opinions or valuations of market transactions, and these materials should not be relied on or construed as such. Further, the financial evaluations, projected market and financial information, and conclusions contained in these materials are based upon standard valuation methodologies, are not definitive forecasts, and are not guaranteed by BCG. BCG has used public and/or confidential data and assumptions provided to BCG by the Client. BCG has not independently verified the data and assumptions used in these analyses. Changes in the underlying data or operating assumptions will clearly impact the analyses and conclusions.

The background of the entire image is a dark blue night sky filled with numerous bright, golden sparks from a sparkler, creating a festive and celebratory atmosphere. The sparks are of various lengths and orientations, some appearing as long, thin streaks while others are more starburst-like.

BCG

BOSTON
CONSULTING
GROUP

En partenariat avec

Action
Tank
Entreprise
& Pauvreté



bcg.com